



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

congé de maladie

Question écrite n° 62953

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de Mme la ministre de la décentralisation et de la fonction publique sur la possibilité pour un agent de la fonction publique territoriale d'effectuer une formation lors d'un congé de maladie. Il semble qu'en l'état actuel du droit, aucune possibilité ne leur soit offerte dans ce cas, contrairement aux employés du secteur privé. Aussi il lui demande de lui indiquer quel est l'état de la réglementation en la matière et si elle est susceptible d'évoluer.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62953

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Action et comptes publics

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [12 août 2014](#), page 6809